

Affaire suivie par : David CARBONNEL Tél : 04 90 74 70 33

Mail: david.carbonnel@paysapt-luberon.fr

Référence: 034348 Type: 1 - Ordinaire Madame le Maire de la Ville d'Apt Place Gabriel Péri

84405 APT CEDEX

Apt, le 30 octobre 2017

OBJET : Reconfiguration de la station d'épuration du Chêne

Madame le Maire,

Le comité de pilotage du 18 octobre 2017, relatif à la reconfiguration et à l'extension de la station d'épuration intercommunale d'Apt (dite station d'épuration du Chêne) a validé la localisation des nouveaux ouvrages à construire, principalement sur la parcelle CN 232 appartenant actuellement à la Commune d'Apt.

La communauté de Communes souhaite, par conséquent, faire l'acquisition de cette parcelle et je vous serais très reconnaissant d'avoir l'amabilité, en tant que représentante de la collectivité «aliénante», de bien vouloir saisir les services de France Domaines aux fins d'évaluation.

Cette procédure étant effectuée, le Conseil municipal d'Apt et le Conseil Communautaire pourront délibérer pour autoriser la transaction, dont les frais seront supportés par l'Intercommunalité.

Vous remerciant de votre diligence, qu'exige le calendrier fixé (et imposé par les Services de l'Etat) pour l'achèvement de l'opération citée en objet, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON
Chemin de la Boucheyronne
84400 Apt
T. 04 90 74 65 71
contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr

Le Président,
Par délégation
Le Vice-président en charge
de l'eau et l'assainissement de l'eau et l'